



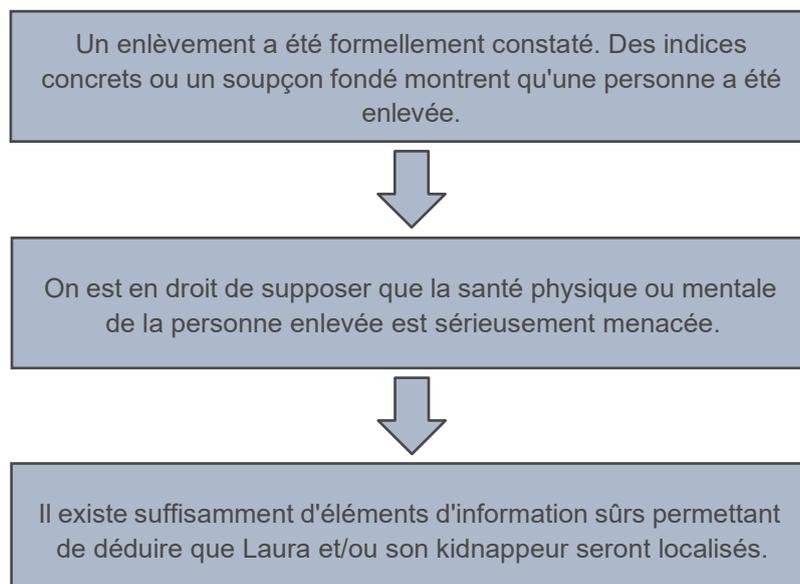
Alerte enlèvement

Un enlèvement se produit

Elmar est en train de manger une assiette de spaghettis quand il voit soudain un homme entraîner visiblement de force dans une voiture grise sa voisine Laura, âgée de dix ans, qui crie de toutes ses forces. Il compose immédiatement le 117, le numéro de la police.

La police peut déclencher l'alerte enlèvement

La police cantonale prend le relais à ce moment-là: elle peut déclencher une alerte enlèvement pour localiser Laura le plus rapidement possible. Pour ce faire, les conditions suivantes doivent être remplies:



fedpol alerte ses partenaires et met en place un Call Center

Une fois que la police cantonale a déclenché l'alerte enlèvement, l'annonce de l'enlèvement de Laura est diffusée. C'est l'Office fédéral de la police (fedpol) qui se charge de cette tâche avec l'aide de diverses organisations partenaires sur mandat de la police cantonale ayant déclenché l'alerte.

Le message d'alerte est diffusé sur les canaux suivants dans toute la Suisse:

- Alertswiss (Application et page d'accueil)
- Canaux de police nationaux et internationaux
- Page d'accueil du site Internet de fedpol et des polices cantonales
- Médias en ligne
- Télévisions
- Radios
- Écrans situés dans les gares
- Aéroports
- Panneaux d'information des autoroutes
- Centres commerciaux
- SMS aux personnes abonnées

Dans le même temps, fedpol met en place un Call Center auquel la population peut communiquer des indices en lien avec l'enlèvement de Laura. De plus, fedpol soutient la police cantonale dans la coopération avec les polices suisses et étrangères.

Le message d'alerte est diffusé pendant trois heures

Le message d'alerte est diffusé pendant trois heures. Si la victime et/ou son kidnappeur ne sont pas localisés pendant ce laps de temps, le message d'alerte est suspendu.

La recherche de Laura n'est pas pour autant abandonnée. La police cantonale compétente poursuit l'enquête et rassemble de nouveaux éléments en continu. En fonction de l'avancement de l'enquête, elle peut prolonger la durée de l'alerte enlèvement.

Les premières heures sont déterminantes

Un enfant, une femme ou un homme est enlevé: tout doit aller très vite dans ce cas. Les premières heures qui suivent l'enlèvement sont déterminantes pour faire aboutir les recherches et sauver la personne enlevée.

Vous aussi vous pouvez apporter votre aide. L'accès à Alertswiss est gratuit.

Application Alertswiss : [à télécharger dès maintenant !](#)



Le message d'alerte est accompagné du logo suivant:



Partenariat entre la Confédération et les cantons

L'alerte enlèvement est issu d'une collaboration entre le Département fédéral de justice et police (DFJP) et la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP).



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police
DFJP



Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia